

Montrouge, le 31 Août 2009

Monsieur Luc CHATEL  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Objet : Préconisation sur le lycée de l'avenir : rapport de Monsieur Richard DESCOINGS.

Monsieur le Ministre,

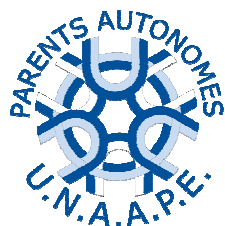
Au nom des parents d'élèves autonomes, je tiens à vous remercier de l'attention que vous portez au mouvement autonome de parents d'élèves U.N.A.A.P.E.

Ainsi que vous le souhaitez je vous adresse le résultat de notre étude du rapport de Monsieur Richard DESCOINGS, et les propositions de l'U.N.A.A.P.E. pour une nouvelle architecture des études au lycée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Béatrice CHESNEL, Présidente



**Béatrice CHESNEL**  
[unaape.chesnel.beatrice@gmail.com](mailto:unaape.chesnel.beatrice@gmail.com)  
☎ -03 80 56 34 75 / 06 84 34 62 27

## Étude du rapport de Monsieur Richard DESCOINGS, et propositions de l'U.N.A.A.P.E. pour une nouvelle architecture des études au lycée.

Le rapport établi par Monsieur Richard DESCOINGS nous a tout d'abord paru assez atypique. Il n'est emprunt d'aucune idéologie, contrairement aux études, internes ou non, de spécialistes du milieu scolaire ou de l'éducation. Il énonce clairement les remarques et suggestions des diverses composantes de la communauté scolaire pour en tirer des propositions concrètes et pragmatiques.

Il nous apparaît difficile d'en faire l'analyse alors que, depuis un certain nombre d'années, nous avons fait des propositions sur les différentes préconisations contenues dans ce rapport. Nous vous joignons en annexe les propositions que nous avons émises au cours des dernières discussions au ministère concernant le lycée.

Néanmoins, dans le rapport de M. R. DESCOINGS nous souhaitons insister sur les points suivants :

**La Seconde doit rester la classe de détermination** : avec choix de modules pouvant être modifiés en cours d'année, afin de donner un aperçu plus étendu aux élèves sur les matières qu'ils pourront ensuite suivre en fonction de la filière choisie.

**La semestrialisation** : L'U.N.A.A.P.E. c'est prononcée pour et maintient cette position. La semestrialisation, est une préparation logique à l'entrée dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'autonomie de l'élève dans la gestion de son temps. Il est donc nécessaire de l'instaurer dès le lycée.

**Le tutorat** : Aux débuts des discussions sur la réforme du lycée général et technologique l'U.N.A.A.P.E. a demandé qu'un tutorat soit mis en place, que soit envisagée la possibilité de créer plusieurs postes de professeurs référents dans chaque classe, afin que les élèves soient mieux guidés dans leurs recherches d'orientation, qu'ils trouvent une écoute appropriée à leurs aptitudes. Aussi nous insistons tout particulièrement pour qu'il soit instauré.

**Renforcer la série L** : L'U.N.A.A.P.E. se prononce pour le maintien des trois filières actuelles, mais il apparaît absolument indispensable de renforcer la série L. Nous pensons que vouloir rajouter des sciences dans cette série cela conforterait la « suprématie » accordée aux mathématiques et aux sciences au détriment des Lettres. Il nous semblerait plus raisonnable de s'orienter vers un renforcement des langues et l'introduction de l'enseignement du DROIT. Cette dernière mesure pourrait être très positive pour la revalorisation de la filière.

**Maintien des trois filières** : Il est indispensable de maintenir les trois filières avec chacune leur distinction. Vouloir obtenir un tronc commun plus important dans le plus grand nombre de matières, risquerait de conduire à un ensemble de jeunes, formatés et sans diversités.

Les parents d'élèves autonomes souhaitent voir se développer des échanges et des partenariats adaptés au lycée avec les professionnels, sur le modèle très positif du fonctionnement des IUT.

Introduire une formation à la création, à la reprise et à la gestion d'entreprise nous paraît-être une préconisation intéressante.

**L'enseignement professionnel** : nos inquiétudes demeurent. Qu'advient-il des élèves qui n'auront pas le « profil » du baccalauréat professionnel. Les préconisations n'y répondent pas.

### Les BTS et les IUT

Deux problèmes distincts :

D'une part des cursus mis en place pour les élèves issus des filières technologiques et professionnelles mais dont le recrutement est en grande partie affecté à des élèves de la filière générale considérés comme « meilleurs ».

D'autre part des diplômes « professionnalisants » préparés en 2 ans et qui sont de ce fait incompatibles avec le cursus européen LMD.

Une raison à l'éviction des bacheliers technologiques au profit des bacheliers généraux : à une époque de chômage non négligeable, il est normal que ces formations attirent bon nombre d'élèves de l'enseignement général.

Compte tenu du nombre limité des places offertes, ces formations sont actuellement au moins aussi sélectives que les CPGE ; il conviendrait d'élargir largement ces formations mieux adaptées à la majorité des élèves.

### LMD via un BTS

**L'U.N.A.A.P.E. rappelle l'importance de préparer le diplôme en 3 ans** afin d'obtenir un diplôme européen et de développer les périodes de stage pour être en cohérence avec les formations étrangères.

En conservant le système actuel (diplôme en 2 ans), on pourrait également proposer qu'une troisième année (elle existe déjà pour certains d'entre eux) soit intégrée à l'université afin d'aboutir au même résultat.

**L'accompagnement des élèves dans l'autonomie** : Les Parents d'élèves autonomes disent oui à l'autonomie des jeunes lorsqu'elle est construite au jour le jour par chacun des acteurs du système éducatif, mais cette autonomie ne peut en aucun cas être considérée comme acquise de façon arbitraire par l'un ou l'autre des acteurs.

**Le goût de l'effort, le respect des règles et la discipline** : Pourquoi limiter ce concept aux seuls domaines sportif et artistique ? Pour les parents d'élèves autonomes ce concept est indissociable de toute démarche éducative.

**Conseil de la Vie Lycéenne** : Les élèves semblent demander de participer davantage à la vie du lycée en particulier au sein du CVL; Les parents d'élèves autonomes sont favorables à cette participation des élèves. Toutefois, ils restent, sans y être opposés, réservés sur la participation des syndicats lycéens dans la vie de l'établissement. Le CVL doit rester l'instance privilégiée du dialogue avec les lycéens pour tous les membres de la communauté éducative.

### Conclusion

**Pour les parents d'élèves autonomes-U.N.A.A.P.E.** si il est nécessaire de redéfinir l'architecture du lycée, l'objectif de cette réforme doit-être de donner **à notre pays le lycée adapté à ses ambitions majeures inscrites dans la loi d'orientation de 2005** et confortées par des démarches comparables dans tous les pays développés, comme en témoignent notamment les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Toute transformation du lycée doit se justifier au nom de **l'équité sociale et territoriale.**

**Annexe I**  
**Ministère de l'Éducation novembre 2008**

**Le modèle français doit garder ses caractéristiques qui permettent à nos enfants de se construire dans la diversité, pour nourrir la diversité européenne.**

Le lycée français doit former des lycéens à devenir des étudiants dans les multiples voies d'études que propose le système scolaire français mais pas seulement pour la voie d'universitaire.

Comment revaloriser l'enseignement professionnel et le dissocier de la réforme du nouveau lycée général et technologique. Il semble que nous restons dans le vieux système français d'un côté l'enseignement professionnel de l'autre l'enseignement général auquel on associe l'enseignement technologique. En effet il semble que l'enseignement technologique se fonde dans le cursus général. Or la voie technologique prépare à des études précises (BTS) et fait réussir les élèves autrement.

**OUI au lycée polyvalent avec les voies générales, technologiques et professionnelles dans le même établissement c'est la seule solution pour éviter les hiérarchies et la discrimination des établissements.**

**Les modules**

**Le contenu des modules doit être national.**

Le risque est important de voir les modules ou options devenir des enjeux de critères de réussite.

La question demeure de l'évaluation des modules et de leur capitalisation, ils ne doivent pas devenir, comme pour les séries actuelles, des parcours d'initiés. Il est indispensable que l'offre soit équitablement répartie au sein des bassins d'éducation et entre les établissements. De plus il faut faire très attention que l'offre ne soit pas inégalitaire entre les régions.

Face à la grande liberté des établissements à donner un axe directif à leur enseignement, ne risque-t-on pas de voir s'ériger ou se confirmer, la hiérarchie des établissements ?

Le choix des modules d'enseignements pouvant être à lui seul, critère de sélection pour les familles, on peut redouter une grande inégalité, géographique, qualitative ou autre.

Plus d'autonomie pour l'établissement oui mais à condition que les parents soient partie prenante du projet d'établissement.

Une plus grande marge de manœuvre pour le chef d'établissement pourquoi pas ?

- combien d'heures seront disponibles pour l'accompagnement individualisé ? Cet accompagnement est une forte demande des lycéens et de l'U.N.A.A.P.E.

L'aide personnalisée aux élèves est un atout majeur dans la réussite des élèves moyens et cette aide est très inégalitaire suivant le milieu socio-culturel : il est donc indispensable qu'elle se fasse un maximum dans l'établissement.

- **utilisation des 3 heures de soutien hebdomadaire obligatoires** : il est prévu qu'elles soient réparties selon les besoins des élèves (voir discours du ministre sur la classe de seconde) , mais **qui sera responsable**, disponible et **formé pour assurer l'Orientation**, qui encadrera les travaux de recherches personnelles et interdisciplinaires, ne risquera-t-on pas de voir souvent ces heures se transformer au gré des établissements, de l'avancement des programmes ou de la volonté simple de chaque enseignant (surtout professeur principal) en heures de cours supplémentaires ?

**Le baccalauréat doit**

- rester un examen national
- rester le premier grade universitaire
- être reconnu quel que soit l'établissement d'origine.
- proscrire toute forme d'évaluation locale

Annexe II  
Ministère de l'Éducation Mai 2009

**PROPOSITIONS de l'U.N.A.A.P.E. sur la réforme des lycées.**

Les parents d'élèves autonomes U.N.A.A.P.E. souhaitent apporter leurs contributions aux discussions sur la réforme du Lycée. Ils ont l'expérience et le recul nécessaires et sont les témoins principaux des problèmes auxquels sont confrontés leurs enfants dans le lycée actuel.

La réussite du lycée c'est d'amener les lycéens vers l'autonomie et le travail individuel, la responsabilisation de leurs propres choix.

Le lycée doit avoir deux objectifs majeurs :

1° l'adaptation des élèves arrivant en classe de seconde, avec maintien des trimestres, apprentissages et approfondissements de la méthodologie. Un travail sur l'orientation et une aide personnalisée.

2° La préparation des lycéens à l'obtention du Baccalauréat, à l'autonomie et à l'entrée dans l'enseignement supérieur par le passage à la semestrialisation en classe de première et de terminale.

Dès la classe de seconde,

La mise en place de modules peut être une bonne solution pour permettre aux lycéens de découvrir de nouvelles disciplines puis, soit les approfondir, soit les choisir en vue d'un profil d'études et un projet professionnel.

Les modules, tout en préservant les filières actuelles, permettront de conserver des disciplines qui sont parfois absentes dans certaines filières.

Les modules doivent permettre de passer d'une filière à une autre en cas de volonté personnelle ou de nécessité de réorientation.

Les élèves arrivant en classe de seconde devraient être aidés et suivis individuellement, tant la transition avec le collège est rude.

Proposition U.N.A.A.P.E

Prévoir, comme sur le modèle de la classe de 6ème, des temps d'observation et de remise à niveau durant le premier trimestre. Aides en petits groupes.

Axer les efforts sur le perfectionnement d'au moins une langue étrangère, et permettre des modules de complément ou de perfectionnement

Garder un tronc commun minimum avec *mathématiques* - français - histoire - LV1 - LV2.

En classe de première et de terminale notamment, il est temps de montrer aux élèves comment s'adapter à l'enseignement supérieur.

Les lycéens semblent réclamer de travailler en petits groupes, d'être très encadrés, mais en même temps d'avoir du temps pour la vie extra lycéenne. Nombreux sont ceux pour lesquels un manque de maturité ne permet pas d'imaginer l'enseignement supérieur tel qu'il est, avec ses difficultés, ses spécificités.

### Proposition U.N.A.A.P.E

Regrouper plusieurs classes d'une même filière ou non, et donner dès la classe de première de véritables cours magistraux (comme en amphithéâtre) dans une ou plusieurs matières spécifiques (initiation à SES, philosophie, quelques heures de français ou d'histoire-géographie). Ceci pourrait montrer aux élèves la réalité d'un cours comprenant beaucoup d'élèves, nécessitant la prise de notes et un travail personnel complémentaire.

Parallèlement, ce regroupement libérant des heures, permettrait de diminuer le nombre d'élèves dans les cours de langue et de fonctionner en plus petits effectifs pour des cours de travaux dirigés, ou du soutien individualisé.

On abordera aussi l'orientation et les techniques de recherche d'emploi, techniques **d'orientation et d'insertion dans la vie active.**

On pourra privilégier les contacts avec le monde professionnel : stages en classe de seconde, plus de maturité des élèves par rapport au stage de la classe de 3ème, leur permettront une plus grande prise de conscience de la vie professionnelle.

### Proposition U.N.A.A.P.E:

Faire venir les professionnels dans les lycées (selon le modèle très efficace des I.U.T) et élaborer des partenariats avec eux en fonction des besoins professionnels régionaux, afin d'informer de façon plus efficace les élèves sur les qualités requises et les débouchés professionnels concrets.

### En conclusion :

L'U.N.A.A.P.E. soutient le projet de modules et d'options dont l'ambition et l'objectif sont bien la réussite d'un maximum d'élèves en leur proposant le choix de disciplines développant leurs compétences. L'U.N.A.A.P.E restera vigilante quant à d'éventuelles dérives sélectives sur le plan socio-culturel.

L'U.N.A.A.P.E. exige que le contenu des modules soit national

L'U.N.A.A.P.E. restera localement un partenaire incontournable des projets d'établissement et veillera, au plan national, à une répartition équitable des possibilités de choix.